



Contrer un manipulateur, ancien salarié d'une association

Par **charmeurman**, le **04/07/2008** à **21:53**

bonjour,

j'ai eu l'an dernier affaire à un manipulateur **extrêmement doué** pour ça.

il est devenu très vite mon meilleur ami (on parlait beaucoup, on faisait la fête ensemble..).

J'étais à cent lieux de me douter de ses objectifs cachés.

Tout d'abord bénévole dans une asso dont je fais partie, il a ensuite trouvé le moyen de se faire prendre en contrat d'avenir, en tant que responsable d'atelier.

Il a eu un comportement tantôt adorable, tantôt culpabilisateur, très colérique, avide de pouvoir et de gloire, jusqu'à commettre des actes très répréhensibles.

Comme il semble très avenant, très généreux, les gens sont flattés, notamment qu'il les complimente.

Je suis à présent aux prud'hommes car il a entamé une procédure, pensant sans doute qu'il pouvait encore réussir à nous soutirer de l'argent.

Certains anciens adhérents, parmi ceux qui ont un caractère peu affirmé et sont très sensibles à ses attentions, sont eux-même manipulés et ne se rendent pas compte de tout ce qu'ils lui apportent.

J'ai pour ce qui me concerne un caractère fort et au bout de 6 mois de manipulation intense sur ma personne (entres autres), j'ai réussi à me sortir de ses griffes.

Ma question:

[s]comment réussir à le contrer à coup sûr, sachant que j'ai déjà pas mal de preuves qu'il ne saura sûrement pas contrer, mais que nous cherchons à le mettre au pénal, pour abus de confiance, en plus afin de récupérer du matériel nous appartenant et de l'argent qu'il nous a

soutiré habilement?[/s]

merci de vos réponses